



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 09 mars 2018
Date de publication : 23 mars 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM Sermier, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigny, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 45/18

Objet

Projet d'interprétation du réseau Espaces Naturels Sensibles des Monts Dolois – Demande de financement au Conseil Départemental du Jura pour 2018

Secrétaire de séance

Jacques LAGNIEN

Rapporteur :

Daniel BERNARDIN

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Gruet, C. Demortier à C. Nonnotte-Bouton, D. Germond à JB Gagnoux, I. Girod à JM. Sermier, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à JP. Cuinet, P. Jobez à N. Jeannet, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à S. Marchand, JC. Wambst à F. Barthoulot, M. Henry à JP Lefèvre, J. Dayet à J. Péchinot, M. Boué à J. Drouhain, R. Curly à G. Chauchefoin.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

A. Douzenel, H. Prat, C. Mathez, V. Chevriaut, J. Lagnien.

Le réseau des pelouses calcaires doloises, l'un des cinq réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, est inscrit au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental du Jura. Il est composé principalement du Mont Roland et du Mont Joly, auxquels sont associés les autres sites des Monts Dolois. Ce réseau est frappé par la déprise agricole et l'enfrichement progressif inhérent. Certains de ces sites sont à la croisée de multiples usages (récréatifs, culturels, touristiques...).

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole porte une réflexion de fond pour la gestion durable du réseau de pelouses, en s'appuyant sur la réalisation par le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté d'un plan de gestion achevé en 2011, et cofinancé par le Conseil Départemental. Ce plan de gestion préconisait notamment une remise en pâturage pérenne des pelouses par des ovins, qui a été rendu efficient à partir de 2012 par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Pour ce faire, l'aménagement des parcs en clôtures fixes électrifiées a été indispensable, de même qu'un accompagnement par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole avant la stabilisation du dispositif. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce aux financements de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du Fonds régional pour la biodiversité, et du Département du Jura, au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

L'inscription en ENS des Monts Dolois engage la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à valoriser et à promouvoir l'accueil du public sur tout ou partie de ces sites.

Dans cette perspective, un projet d'interprétation des sites est poursuivi par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, avec comme objectif la valorisation et la préservation du patrimoine naturel et paysager. La valorisation de ses sites s'effectuera par l'entrée écologique,

mais aussi culturelle, historique et économique, avec la finalité de créer des synergies. Ce projet concourra sur certains sites à l'accueil du public et à l'éducation à l'environnement. Pour ce faire, il s'agira de réaliser une étude d'interprétation qui permettra à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de faire des choix sur la mise en œuvre de la démarche de valorisation du réseau ENS des Monts Dolois. L'étude permettra de révéler la spécificité des lieux, les potentialités, les points communs et les différences de chaque site interprété. Cette étude posera ainsi les bases du futur schéma d'interprétation, qui proposera des moyens de communication et d'accueil à mettre en œuvre. Les premières réalisations pourront s'engager à partir de 2019.

Le plan de financement prévisionnel de l'étude d'interprétation est présenté ci-dessous. La part d'autofinancement relative à l'engagement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le projet est de 20 % ; le financement prévisionnel du Conseil Départemental du Jura est de 80 %.

Etude d'interprétation du réseau ENS des Monts Dolois	MONTANT (en € HT)	TAUX DE PARTICIPATION
Conseil Départemental du Jura	8 600 €	80 %
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	2 150 €	20 %
Total Dépenses prévisionnelles	10 750 €	100 %

Le projet a été présenté à la Commission Environnement du 28 novembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'étude d'interprétation du réseau ENS des Monts Dolois,
- **SOLLICITE** une aide au meilleur taux auprès du Conseil Départemental du Jura et dépose le dossier de demande de subvention en conséquence,
- **MET EN OEUVRE** le dispositif adéquat garant de la bonne organisation de l'opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rattachant à la présente décision.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 15 mars 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction de l'Environnement
- Trésorerie Principale
- Conseil Départemental du Jura

